



CAHIER DES CHARGES

MISE A JOUR DES MAQUETTES CONSTRUCTION BOIS DU PEB

Le Pôle Excellence Bois

Le Pôle Excellence Bois (PEB) est un centre de ressources et de services destinés aux entreprises et acteurs ayant un lien direct ou indirect avec le bois. Il est moteur sur tous les axes constitutifs de la filière bois : la Forêt ; l'Énergie ; la Transformation ; la Construction ; l'Aménagement / ameublement / design.

Le PEB a pour vocation d'offrir les conditions favorables au développement de la filière bois & forêt et à la performance de ses entreprises en agissant sur 2 axes principaux :

- l'animation de la filière
 - En créant du lien et en informant les entreprises : Organisation de moments d'échanges, de Conférences, Veille sur les réglementations et les lois impactant la filière...
 - En étant à l'initiative et en animant des projets collaboratifs et innovants au niveau local, national ou transfrontalier.
- la création de valeur
 - En accompagnant ses adhérents au quotidien sur des problématiques concrètes avec la mise en place de services aux entreprises : Montage de demande de subvention, Accompagnement dans la réponse à des appels d'offre, Accompagnement administratif, communication etc.
 - En développant la performance et la compétitivité des entreprises : Organisation de formations avec des partenaires formateurs, Accompagnement, Conseil, Stratégie.

Le PEB met également en place des animations pour tous afin de valoriser la filière bois & forêt auprès du grand public avec des journées dédiées au conseil auprès de particuliers ou encore l'organisation d'un parcours découverte des métiers du bois à destination des collégiens.

Contexte et objectif

Le Pôle Excellence Bois de Rumilly dispose de maquettes utilisées comme démonstrateurs des Règles de l'Art de la construction bois.

L'évolution des normes et de la réglementation a rendu nos maquettes constructives caduques sur certains points, c'est pourquoi nous souhaitons les mettre à jour.

A ce jour, le FCBA a réalisé un diagnostic des maquettes ainsi qu'un cahier des charges technique.



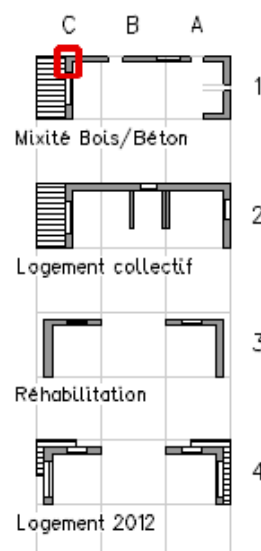
L'objet de cette consultation est de sélectionner les entreprises qui réaliseront les travaux de mise à jour des 4 démonstrateurs en se basant sur le rapport de mission n°2020.107.0174 du FCBA en annexe. Ce dernier constitue le cahier des charges complet pour répondre à l'appel d'offre.

Ces maquettes à l'échelle 1 sont uniques en France et les entreprises participantes bénéficieront d'un outil de communication auprès des maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvres notamment.

Présentation des démonstrateurs

Nous disposons de 4 démonstrateurs :

- Démonstrateur 1 (1A, 1B, 1C) : Mixité bois-béton (poteau/dalle béton + façade ossature bois rapportée)
- Démonstrateur 2 (2A, 2B, 2C) : Logement collectif :
 - o 1 maquette Plancher poutre en I et mur ossature bois
 - o 1 maquette CLT
- Démonstrateur 3 : Réhabilitation :
 - o 1 maquette réhab préfabriquée (3A)
 - o 1 maquette réhab in situ (3C)
- Démonstrateur 4 (4A, 4C) : Logement individuel :
 - o 1 maquette avec dalle béton, MOB et charpente industrielle (4A)
 - o 1 maquette avec plancher bois, MOB et charpente traditionnelle (4C)



Chaque démonstrateur est présenté par des détails techniques (D1 à D9). Ces détails techniques ont été mis à jour par le FCBA (voir carnets de détails en annexes).

Etendue de la consultation

Modalités de réponse à l'appel d'offre :

Le prestataire aura pour mission de réaliser les travaux de tous les corps d'état, en accord avec le cahier des charges du FCBA. Aucune étude de conception, de dessin ou de calcul n'est nécessaire. L'utilisation de bois des pays de Savoie est exigée lorsqu'il s'agit de produits disponibles. Le PEB s'engage à vous accompagner dans cette démarche si besoin.

Pour répondre à cet appel d'offre, vous devrez rédiger un devis comprenant la fourniture et la pose des produits, ainsi que la livraison sur site si préfabrication en atelier, et l'envoyer à l'adresse suivante : t.guiraudie@poleexcellencebois.fr avant le **vendredi 30 octobre 2020 à 12h00.**

Précisions sur les travaux :

Le travail de mise à jour porte globalement sur des tâches de charpentiers, couvreurs, zingueurs et menuisiers. Il y a aussi des travaux d'étanchéité, de finitions intérieures (placo, peinture) et de bardage. L'entreprise favorisera la préfabrication pour éviter tous dérangements pouvant être évités. Enfin cet exercice rémunéré servira à former de façon pratique vos ouvriers aux nouvelles normes et réglementations.

Les travaux se font en intérieur, sur notre plateforme : ZA, Rumilly Sud, 715 route de saint Felix, 74150, Rumilly. **Les travaux devront être terminés le vendredi 19 Mars 2021 au plus tard.**

Documents fournis dans l'appel d'offre :

- La présente note
- Le rapport de mission et cahier des charges technique du FCBA
- Les carnets de détails du FCBA

Mise en œuvre du projet

Nous vous proposons de venir voir les démonstrateurs pour pouvoir chiffrer au mieux vos offres. Si besoin nous organiserons aussi un échange visio avec Julien Lamoulié du FCBA, qui s'est chargé du diagnostic et du cahier des charges techniques.

Pour visiter les démonstrateurs, veuillez contacter Thibault Guiraudie, en charge du projet au Pôle Excellence Bois.

Contacts

Maitre d'ouvrage : Pôle Excellence Bois de Rumilly

Chef de projet : Thibault Guiraudie – t.guiraudie@poleexcellencebois.fr - 06 46 11 74 40

Assistant à Maitrise d'ouvrage : FCBA

Responsable : Julien Lamoulié – julien.lamoulie@fcba.fr

Bureau d'étude : FCBA

Responsable : Julien Lamoulié – julien.lamoulie@fcba.fr